



Compte rendu CHSCT du 09/07/2020

Un CHSCT, présidé par M GAUTIER Bertrand, s'est tenu en mode présentiel le 09/07/2020 entre les organisations syndicales et les représentants de la Direction. Etait aussi présent le médecin de prévention, le Dr Nadine BEAUD'HUIN.

La délégation FO-DGFIP 84 était représentée par Thierry Vall, expert et Christian Pernot, titulaire auprès du CHSCT.

La liminaire a été lue en début de séance, elle est jointe au présent compte-rendu.

Après lectures des liminaires des différentes organisations syndicales (Solidaires Finances Publiques 84, CGT Finances Publiques 84 et FO-DGFIP 84), le Président a fait un point.

Groupe sur le Télétravail :

Le Président a souhaité connaître le positionnement des différentes Organisations syndicales sur la participation à un groupe pour une évaluation et un retour d'expériences sur le télétravail.

Il a fait le constat qu'un certain nombre de verrous culturels et managériaux avaient sauté.

Si la participation de Solidaires Finances Publiques 84 semble acquise, FO-DGFIP 84 ainsi que la CGT Finances Publiques 84 refusent d'y participer. Les deux organisations syndicales ont précisé les raisons de leur refus de siéger à ce groupe de travail informel dans une déclaration commune (voir <https://www.fo-dgfip-sd.fr/084/>).

Une commande de 17 500 PC portables a été actée au niveau national.

Le Président, qui s'est absenté durant le CHSCT pour participer à une audioconférence avec le Directeur Général, nous a bien confirmé qu'un cadrage national aurait lieu sur le télétravail au cours du 4ème trimestre 2020.

Envahissement du CHSCT :

En début de séance, le Président a confirmé la réouverture totale des SIP-SIE, effective courant semaine prochaine (le 15/07/2020), en précisant que les vigiles, affectés au filtrage des usagers dans le cadre du respect des mesures sanitaires, jusqu'au 10 juillet 2020, ne seraient plus affectés devant l'accueil du SIP d'Avignon et la Trésorerie Vaucluse Amendes.

Il a indiqué que les vigiles seront réaffectés auprès des accueils de ces services pour la campagne de réception des avis d'imposition.

Un envahissement du CHSCT s'est produit en cours de séance pour réclamer le maintien des vigiles.

La revendication première des collègues, très remontés par la décision du Directeur d'enlever les vigiles devant les bâtiments accueillant du public, montre à l'évidence que ce dernier ne souhaitait pas intégrer, l'impossibilité pour un agent d'accueil de faire simultanément son métier et en même temps de faire respecter les règles de distanciation sociale par les usagers.

Plusieurs intervenants ont pris la parole pour confirmer les difficultés rencontrées et les tensions existantes devant les bâtiments d'accueil du public, qui risquent de s'exacerber avec l'absence des vigiles.

Le Président a admis la possibilité de recruter des vigiles après le 10 juillet 2020, tout en précisant que toutes les DDFIP n'avaient pas bénéficié de vigiles durant la période du Plan de Reprise d'Activité.

Il est dommage que les collègues soient contraints d'envahir le CHSCT pour garantir leur sécurité à l'accueil.

DUERP :

Le programme annuel de prévention sera validé en novembre 2021.

Budget du CHSCT :

Plusieurs formations ont été reportées du fait de la crise du coronavirus.

Compte tenu de la situation de la Trésorerie de Pertuis, au regard de la pérennité du site, il a été décidé de reporter les dépenses d'amélioration « ambiance lumineuse » soit 6 000€.

Des demandes de devis pour l'achat et l'installation de robinets à capteur électronique ont été actées à hauteur de 10 000€ (cofinancement) au lieu de 7 500€ sur le budget du CHSCT.

En échange, la Direction s'est engagée à doter les services de poussoirs à gel hydroalcoolique.

Des bras moniteurs doubles devraient être commandés sur plusieurs sites, selon la demande et dans la limite de 8 000 €.

FO-DGFIP 84 et CGT Finances Publiques 84 ont refusé la prise en charge par le budget du CHSCT de désinfection complémentaire de la climatisation pour l'ensemble des sites, à hauteur de 10 000€, cette dépense relevant, à notre sens, du budget de la DDFIP de Vaucluse.

Pour FO DGFIP 84, les dépenses réalisées sur le budget CHSCT doivent être conformes à son objet. Il est prévu pour garantir la sécurité des agents et non pour compléter des dépenses qui relèvent du budget général de la Direction.

Intervention de la médecin de prévention, problématiques sanitaires :

La médecin de prévention a précisé les situations à risque.

Selon la nouvelle définition des autorités de santé, l'ensemble des contacts entre deux personnes distantes de moins d'un mètre est susceptible d'entraîner une contamination si l'une des deux est porteuse de la COVID-19, quelle que soit la durée du contact.

Il a été précisé que la DDFIP disposait d'un stock de 24 000 masques chirurgicaux, à cela s'ajoute les masques alternatifs lavables (6/agent) pour la période de juillet à fin août l'automne 2020.

A ce jour, il y aurait environ une cinquantaine d'agents fragiles qui seront dotés de PC jusqu'au 31 août 2020.

La délégation FO DGFIP 84 vous rappelle que les agents fragiles peuvent reprendre en présentiel, **à leur initiative**, sous le contrôle du médecin de prévention.

Pour les agents conjoints de personnes considérées comme « fragiles », le médecin de prévention rappelle qu'ils peuvent être placés en ASA sous réserve de produire un certificat médical du médecin traitant, ce dernier ne devant pas préciser les pathologies du conjoint de l'agent DGFIP.

Hygiène dans les locaux

Une autre OS a réitéré sa demande d'obtenir la liste des prestations de nettoyage par site. Le Directeur a répondu positivement à cette demande.

La question de l'hygiène peut relever de notre responsabilité personnelle.

Elle relève également de la responsabilité de l'employeur.

Il a été évoqué les charges supplémentaires des personnels de ménage.

Martine PERRIER a tenu à préciser qu'une partie des personnels de ménage avait été affecté à d'autres travaux (gardiennage, courrier , etc).

Ainsi, d'après la Direction, les charges de travail des personnels de ménage n'auraient pas augmentées de manière significative, ce constat devra être vérifié.

Nouveau Réseau de Proximité (N.R.P)

FO-DGFIP 84 a rappelé son opposition au projet du NRP et en a exigé le retrait, quelque soit la forme sous laquelle ce projet serait présenté, dès lors qu'il consiste à supprimer des postes et des emplois au sein de la DGFIP.

Par ailleurs, le Président a tenu à nous préciser qu'il trouvait rassurant le contrat d'objectifs et de moyens. Ce document fixe le cap de notre administration entre 2020 et 2023. La délégation FO a tenu à souligner qu'elle ne partageait pas son optimisme. Ce contrat prévoit, notamment, des externalisations de missions et le recrutement de contractuels.

BULLETIN D'ADHESION

NOM
PRÉNOM
N° MATRICULE (ex N° AGORA)
ADRESSE MÈL
GRADE
QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL%
AFFECTATION

Déclare adhérer au Syndicat National F.O. des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait àle (signature)

66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu